



## Système de montage de trains de roues pour jouets.

M. SAMUEL JUNOD résidant en Suisse.

Demandé le 27 mars 1953, à 14<sup>h</sup> 25<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 24 mars 1954. — Publié le 29 septembre 1954.

La présente invention concerne un nouveau système de montage de trains de roues pour jouets, ces trains de roues assurant un roulement parfait aux véhicules qu'ils portent.

L'invention est essentiellement caractérisée par le fait que chaque train de deux roues parallèles forme un ensemble rigide qui tourne autour d'un axe fixé sur le châssis, cet axe pouvant être aisément réalisé par des épingles, allumettes ou chevilles formant tout essieu convenable.

L'invention est représentée à titre d'exemple non limitatif sur le dessin annexé, étant entendu que les détails d'exécution peuvent varier, pourvu que les principes essentiels de l'invention subsistent.

La fig. 1 est une perspective vue par-dessous d'un train de roues monté dans sa cage;

La fig. 2 est un plan de ce train de roues vu également par-dessous;

La fig. 3 est une coupe verticale selon A B de la fig. 2, après retournement.

Dans l'exemple choisi, le châssis est constitué par un boîtage en carton 1-2 dans lequel est découpé un évidement 3 qui constitue la cage du train de roues. Les deux roues parallèles 4-5 forment le train de roues tournent autour d'un axe constitué par deux épingles 6-7 piquées dans le boîtage. La rigidité du train de roues est assurée par un organe

de maintien 8-9 formé d'un méplat (8) et de deux volets de même longueur 9 dont les extrémités 10 forment pattes de fixation repliables pénétrant dans des fentes correspondantes de chacune des roues.

Le montage de ce train de roues se fait sans colle et l'invention peut aisément s'appliquer aux feuilles de carton à découper utilisées par les enfants pour constituer des jouets.

## RÉSUMÉ

L'invention concerne un système de montage de trains de roues pour jouets, essentiellement caractérisé par les éléments suivants considérés ensemble ou isolément :

a. Le train de deux roues parallèles forme un ensemble rendu rigide par un organe de maintien dont les extrémités repliables forment pattes de fixation sur les roues;

b. Le train de deux roues parallèles tourne autour d'un axe qui peut être constitué par deux épingles ou deux allumettes ou chevilles ou tout autre essieu convenable.

SAMUEL JUNOD.

Par procuration :

Paul-Léon RODES.

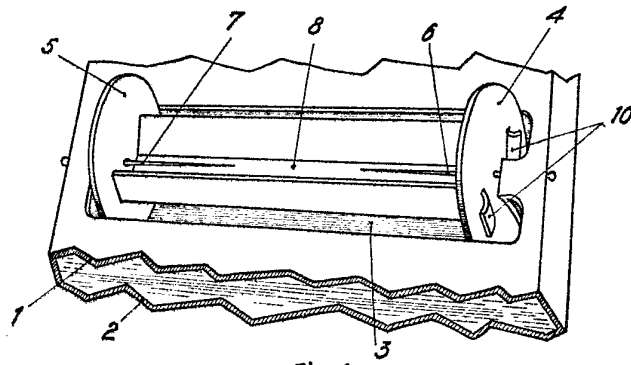


Fig. 1

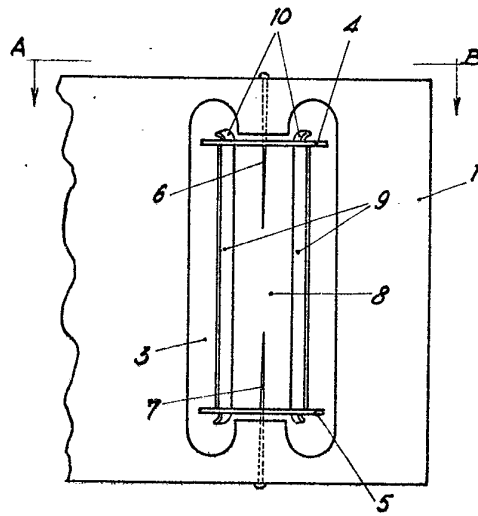


Fig. 2

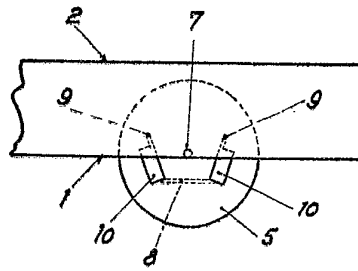


Fig. 3